

Les subsides

Qu'a-t-il dit? Il a voulu parler des élections à quelques reprises, mais il ne savait pas au juste quand elles auraient lieu.

M. Jelinek: Le savez-vous vous-même? Pourquoi pas demain?

M. Harquail: Monsieur le Président, il a reconnu qu'il ne le savait pas. Il a en même temps reconnu bien d'autres choses. Il nous a prouvé ce matin qu'il était très peu au courant de cette question. Il l'a reconnu deux ou trois fois après avoir cité de longs passages de la lettre sur laquelle s'appuyait son discours. Il n'a pas expliqué pourquoi il n'avait pas pu prononcer un meilleur discours que celui qu'il nous a servi à la Chambre ce matin et pourquoi il n'avait pas parlé de certains des objectifs de son parti et des solutions positives que celui-ci pourrait proposer. Il pourrait nous dire pourquoi il ne voyage pas au Canada. Il passe la plus grande partie de son temps à assister à des compétitions de ski en Europe.

Le président suppléant (M. Herbert): Avant de demander au député de répondre, je tiens à préciser que cette période est réservée aux observations tout aussi bien qu'aux questions.

M. Jelinek: Monsieur le Président, j'allais justement le dire. Le député critique mon discours. Il ne sait même pas comment poser une question puisqu'il ne l'a pas fait.

L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat. Je me réjouis de voir que l'opposition a jugé bon de profiter d'un jour réservé à l'opposition pour discuter de cette très importante question. C'est un sujet passionnant. Le tourisme pourrait permettre à l'économie du Canada de prendre de l'expansion. C'est très stimulant de participer au travail de ceux qui vantent les attraits du Canada. Je souscris à une bonne partie des propos tenus par le député de Halton (M. Jelinek) au sujet de l'importance de l'industrie touristique pour le Canada. Je ne suis cependant pas d'accord sur les conclusions qu'il a tirées à propos des mesures prises par le gouvernement à cet égard.

La motion à l'étude déplore l'importance du déficit du compte des voyages pour 1983. Je pense que la plupart des gens comprennent que ce déficit provient du fait que les Canadiens dépensent plus d'argent à l'étranger que les touristes n'en dépensent au Canada. Le député a abordé la question d'un point de vue tout à fait négatif. Il n'a pas parlé du fait que la plupart des Canadiens ont voyagé dans leur propre pays en 1983. Ils ont dépensé 14 milliards de dollars pour leurs déplacements au Canada, soit trois fois ce qu'ils ont dépensé à l'étranger. Ce chiffre de 14 milliards de dollars dépensés au Canada par des Canadiens établit un nouveau record. On ne peut donc pas donner une idée équilibrée de la situation si l'on ne parle que de déficit.

Nous devons reconnaître que les pays chauds représentent une grande partie des lieux de destination des Canadiens qui voyagent à l'étranger, surtout à cette époque-ci de l'année. Je suis certain qu'il est arrivé à tous les députés d'aller passer leurs vacances d'hiver dans un pays chaud. Malheureusement, le Canada n'a pas de zone tropicale. C'est une chose dont nous devons tenir compte.

M. McKinnon: Vous n'avez jamais entendu parler de Victoria?

M. Smith: Quant à ceux qui voyagent outre-mer, surtout en Europe, il faut noter que, même si le dollar canadien a été plutôt faible par rapport au dollar américain, il était très bien

coté dans les pays d'Europe. Un taux d'échange extrêmement favorable encourage davantage les Canadiens à voyager en Europe.

Le déficit reflète aussi le fait que moins d'étrangers ont visité le Canada en 1983. D'après l'OCDE, dans beaucoup de pays, le nombre de touristes a baissé à cause de la récession mondiale. Le Canada ne fait pas exception à la règle. Ce qui a baissé surtout ces dernières années a été le nombre de visiteurs d'outre-mer. De 1982 à 1983, le nombre de touristes venus des États-Unis a augmenté de 2.4 p. 100. Grâce à certains des efforts du gouvernement fédéral, cette tendance à la hausse se maintiendra en 1984.

Le député de Halton a parlé de la perte de 100,000 emplois en 1983. Ce n'est pas exact. Il n'y a pas eu d'emplois perdus, qui seraient disparus du jour au lendemain. Les données de Statistique Canada révèlent que l'emploi dans le domaine du tourisme a augmenté de façon soutenue au cours de la dernière décennie. Il pourrait sans doute prétendre que, si notre quote-part du marché mondial avait augmenté au même rythme que celle de certains pays pendant la dernière décennie, nous aurions pu avoir 100,000 emplois supplémentaires. C'est un argument valable. En toute franchise, je n'aurais pas demandé mieux. J'espère que, dans les années à venir, ces emplois seront créés. Toutefois, il importe de bien faire comprendre qu'il n'y a eu aucune perte d'emplois existant réellement.

La motion mentionne le problème que constituent les impôts prélevés de l'industrie. Le député songe sans doute aux impôts fédéraux. Quand le ministère du Tourisme, en collaboration avec l'Association du tourisme au Canada, a effectué un relevé des entreprises touristiques il y a trois ans, l'étude a révélé que, selon la plupart des entreprises, les impôts municipaux et provinciaux et non les impôts fédéraux sont les plus lourds.

La motion affirme que notre industrie touristique est parfaitement incapable de soutenir la concurrence sur le plan international. Le prix de l'essence au détail est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis, mais cette situation est attribuable aux impôts provinciaux plutôt que fédéraux. C'est un fait. Tout est relatif. Par rapport à l'Europe, les prix de l'essence au Canada sont encore favorables. Le prix de l'essence au Canada est fixé en vertu d'un accord entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices, notamment l'Alberta. Depuis quelques années, le gouvernement actuel lutte avec acharnement pour conclure le meilleur accord possible en faveur des consommateurs canadiens. Le député estime-t-il que nous devrions maintenant annuler cet accord? Telle n'est pas la façon d'agir du gouvernement. Quand nous concluons un accord avec l'Alberta et d'autres provinces productrices de pétrole, nous respectons la parole donnée. Je n'ai pas entendu dire que l'Alberta voulait annuler cet accord en raison de son incidence sur le tourisme.

Nous avons également entendu parler des droits prélevés sur les boissons alcooliques au Canada par rapport aux États-Unis. Il importe de rétablir les faits. Pour ce qui est des recettes fiscales, la part du gouvernement fédéral est de 31 p. 100, ce qui laisse 69 p. 100 aux provinces. Toutefois, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est qu'il y a dix ans, la part fédérale des recettes fiscales provenant de la vente des boissons alcooliques